

27 avr 2017 -12:12

Pacte énergétique : début des travaux consultatifs

Ce 26 avril 2017, les Ministres de l'Energie des quatre entités fédérale et régionales, Marie Christine Marghem, Christophe Lacroix, Céline Fremault et Bart Tommelein se sont réunis dans le cadre de l'élaboration du Pacte énergétique interfédéral dont l'objectif est de définir une vision commune aux horizons 2030-2050.

Les Ministres ont approuvé la méthode de travail afin d'aboutir à un Pacte énergétique pour la fin 2017. L'élaboration du Pacte se basera sur une double consultation. À partir du 3 mai, plus d'une centaine d'acteurs du monde de l'énergie (industriels, fournisseurs d'énergie, associations environnementales, associations de défense des consommateurs, etc.) seront consultés jusqu'au 30 juin.

Consultation citoyenne

Le groupe Concere, composé des administrations de l'énergie, est chargé par les quatre Ministres d'effectuer la synthèse des réactions des stakeholders et d'établir un texte pour mi-septembre.

Les Ministres se réuniront dans la foulée pour les arbitrages et la présentation d'une proposition commune à leurs gouvernements respectifs. Une consultation citoyenne sera ensuite organisée via un site web pédagogique.

Les contributions de toutes les forces vives, institutions publiques, fédérations sectorielles, syndicats, associations seront nécessaires pour transformer le défi énergétique en un succès. Le texte final, intégrant les remarques et commentaires qui auront été reçus, sera présenté par les Ministres avant la fin de l'année.

Pour de plus amples informations

Bernard Van Hecke
Porte-parole Ministre Marghem
bernard.vanhecke@marghem.fed.be
+32 475 44 34 26

Charlotte Quevedo
Attachée de presse Ministre Lacroix
charlotte.quevedo@gov.wallonie.be
+32 498 66 66 10

Margot Neyskens
Porte-parole Ministre Tommelein
margot.neyskens@vlaanderen.be
+32 476 85 15 32

Katherine Jacobs
Attachée de presse Ministre Frémault
kjacobs@gov.brussels

+32 474 62 40 43

Marie Christine Marghem, ministre de l'Energie, de
l'Environnement et du Développement durable
Avenue de la Toison d'Or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<https://marghem.belgium.be>

Bernard Van Hecke
Porte-parole
+32 475 44 34 26
bernard.vanhecke@marghem.fed.be